

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°1-Lot 6 - Séjour Paris musée de l'air et Basilique St Denis - Organisation d'un voyage clef en main pour les aînés - Conclusion du marché

N° : VA_DEC2022_240
Service : Aînés

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

Suite à la mise en concurrence effectuée le 16 novembre 2021 auprès des deux attributaires de l'accord cadre, de conclure « le marché subséquent n°1 – lot 6 – Organisation d'un voyage clef en main pour les personnes âgées » dans les conditions ci-dessous :

Attributaire : CATTEAU-VOYAGES

Marché subséquent n°1 – lot 6
Séjour Paris musée de l'air et Basilique St Denis
Les 15 et 16 septembre 2022
Montant estimatif annuel TTC : 9200 euros

Imputation comptable : 6247 61 4500
Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 14 avril 2022

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20220101-186782A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 26 avril 2022